



PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID – 19

Troyes, le 01 avril 2021

INTERDICTION DES BRADERIES, VIDE-GRENIERS ET BROCANTES

Afin de limiter la propagation du Covid-19, M. Stéphane ROUVÉ, préfet de l'Aube, a pris ce mercredi 31 mars un arrêté interdisant les braderies, vide-greniers et brocantes, à compter du 1^{er} avril 2021 jusqu'au 24 avril inclus.

Contact presse

Matthieu OLIVIER / Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

 @Prefetaube
 @Prefet10